**INTERVENTION DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR**

**Dix-septième session de l’Examen Périodique Universel**

**23 octobre 2013**

**Examen de Maurice**

Monsieur le Président,

Ma Délégation souhaite la bienvenue à la délégation mauricienne et lui adresse les chaleureuses félicitations pour la qualité de son rapport.

Ma délégation se réjouit à cet égard de la démarche inclusive et participative adoptée pour l’élaboration du rapport national de Maurice.

Ma délégation apprécie les progrès substantiels réalisés par le Gouvernement mauricien dans la promotion et la protection des droits de l’homme depuis son premier examen en 2009.

Nous saluons particulièrement la création d’un Ministère de l’intégration sociale et de l’émancipation économique ainsi que de la restructuration et du renforcement de la Commission Nationale des Droits de l’Homme. Ceci reflète l’avancée significative dans laquelle Maurice s’est engagée.

Nous notons avec satisfaction les efforts consentis par les Autorités mauriciennes dans le renforcement des politiques éducatives, des politiques de lutte contre la pauvreté, des conditions de la femme, de la réforme de la justice ainsi que les droits des enfants.

 Nous encourageons le Gouvernement mauricien à poursuivre ses efforts afin de consolider les acquis dans l’amélioration de la situation des droits humains.

Enfin, nous sollicitons l’appui de la communauté internationale pour accompagner Maurice dans ses efforts en matière de promotion et de protection des droits de l’homme.

Je vous remercie.